

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° 696306

Service consulté

REÇU A LA PRÉFECTURE
28 JUIN 2006

**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES
(REPARTITION DE CREDITS) - C032**

Résumé : *Le présent rapport propose l'attribution de crédits de fonctionnement et d'investissement entre les différentes associations œuvrant en faveur de la protection de la nature, en conformité avec l'enveloppe globale « soutien à la vie associative et aux collectivités » fixée lors du vote du BP 2006 en date du 8 décembre 2005 et après soumission à la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 18 mai 2006.*

Après examen du rapport n°2006/I-6è/06, relatif à l'environnement naturel, l'Assemblée Départementale a décidé le 8 décembre 2005 d'inscrire un crédit de 1.980.000 € dont 130.000 € au titre des investissements et 1.850.000 € au titre du fonctionnement pour le soutien à la vie associative et aux collectivités. Comme les années passées et en application du décret n°2001-495 du 6 juin 2001, une convention a été établie pour toutes les associations bénéficiant de subventions supérieures, égales ou proches de 23.000 €.

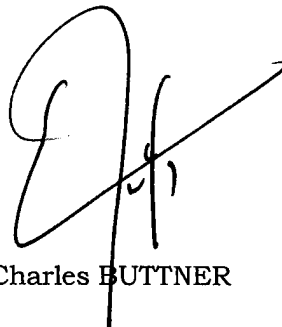
Deux premières séries de demandes ont été présentées en Commission Permanente le 3 février 2006 et le 13 avril 2006.

La présente note est relative aux demandes complémentaires qui concernent :

- SPA de LIEPVRE :
l'association est aidée, pour son fonctionnement général, depuis plusieurs années par le Conseil Général, au même titre que la SPA de Mulhouse (déjà présentée pour l'exercice 2006). L'aide proposée est identique, à savoir 10.000 €uros.
- ANCLI (Association Nationale des Commissions Locales d'Information) :
Cette association fédère les CLI (Commissions Locales d'Information) en charge de la surveillance et de la sécurité nucléaire. Comme chaque année, l'ANCLI, à laquelle adhère le Conseil Général, appelle les cotisations de l'exercice. Le montant de cette cotisation est de 810 €uros.

Il vous est proposé de donner un avis sur ces propositions d'attribution de subventions qui ont été préparées conformément aux crédits inscrits dans le cadre du BP 2006 et seront prélevées sur le chapitre 65/6574-738 en fonctionnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
20 JUIN 2006

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 JUIN 2006

Soutien à la vie associative et aux collectivités (F)
PROGRAMME 2006

| N° Opération | Bénéficiaire Libellé de l'opération | Montant forfaitaire |
|--------------|--|------------------------|
| VAC03679 | ANCLI HOTEL DU DEPARTEMENT ANCLI - COTISATION 2006 | 810,00 |
| VAC03678 | SPA DE LIEPVRE SPA DE LIEPVRE - FONCTIONNEMENT | 10 000,00 |
| | | Total 10 810,00 |